

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUILLET 2022
18 heures - Hôtel de Ville « Salle Léon Pagnoux »

Liste des délibérations soumises au vote de l'Assemblée :

2022/0407/01 - Mise à disposition d'un agent communal à l'association Comité de Jumelage Rochechouart Oettingen

- *Délibération validée*

2022/0407/02 - Conclusion d'un contrat d'apprentissage – Niveau CAP

- *Délibération validée*

2022/0407/03 - Conclusion d'un contrat d'apprentissage – Niveau Brevet Professionnel

- *Délibération validée*

2022/0407/04 - Dérogation aux travaux règlementés en vue d'accueillir des jeunes mineurs âgés d'au moins 15 ans et moins de 18 ans en formation professionnelle

- *Délibération validée*

2022/0407/05 - Modification du tableau des effectifs – Création de postes dans la perspective des inscriptions au tableau d'avancement

- *Délibération validée*

2022/0407/06 - Fixation des tarifs municipaux dans le champ scolaire, jeunesse et droit funéraire

- *Délibération validée*

2022/0407/07 - Effacement d'une dette suite à une décision du Tribunal de Commerce de Limoges

- *Délibération validée*

2022/04/07/08 - Achat de terrain rue des Jardins à M HAYTER et Mme MAPLEY

- *Délibération validée*

2022/0407/09 - Actualisation du règlement de fonctionnement de la crèche

- *Délibération validée*

Affichée en Mairie – Place du Château – 87600 Rochechouart le 05 juillet 2022
Publiée sur le site de la ville www.rochechouart.com le 05 juillet 2022